



# Elaboration de la Liste Rouge des Lépidoptères Rhopalocères de métropole

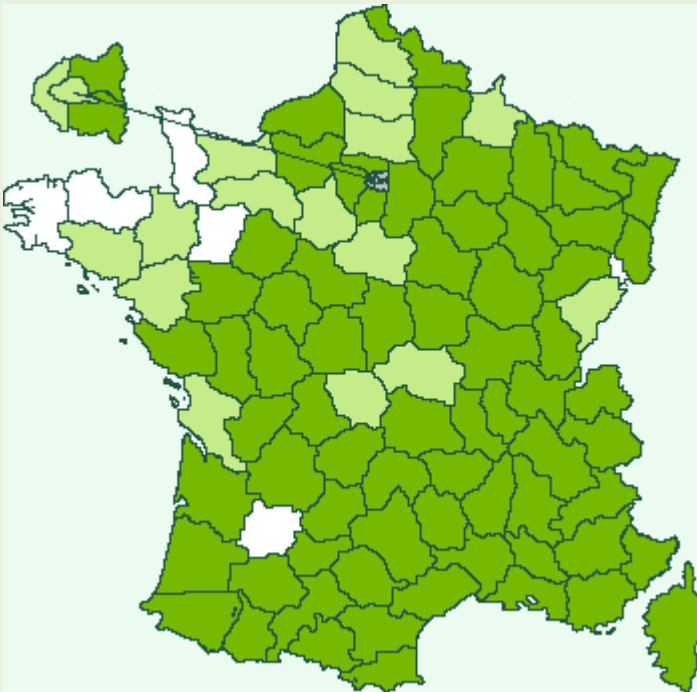
Présentation de la démarche

# Sommaire

- L'état des connaissances nationales
- Les critères UICN (ce qui est possible)
- Les phases importantes de l'élaboration de la Liste Rouge
  - La réalisation d'un document préparatoire
  - Le travail en atelier
- Le point de départ pour la mise en place d'une dynamique nationale d'inventaires.

# Etat des connaissances nationales

- Un atlas national par département régulièrement mis à jour (site : [lepinet.fr](http://lepinet.fr)) avec une date charnière : 2000



*Glaucopsyche alexis* (Poda, 1761)



© P. Mothiron

Les données relatives à l'aire d'occupation et à son évolution sont absentes

# Etat des connaissances nationales

- Des atlas régionaux et départementaux (4 régions et 2 départements)



Certains atlas ont une date charnière et le texte associé nous a permis d'avoir une bonne vision régionale.

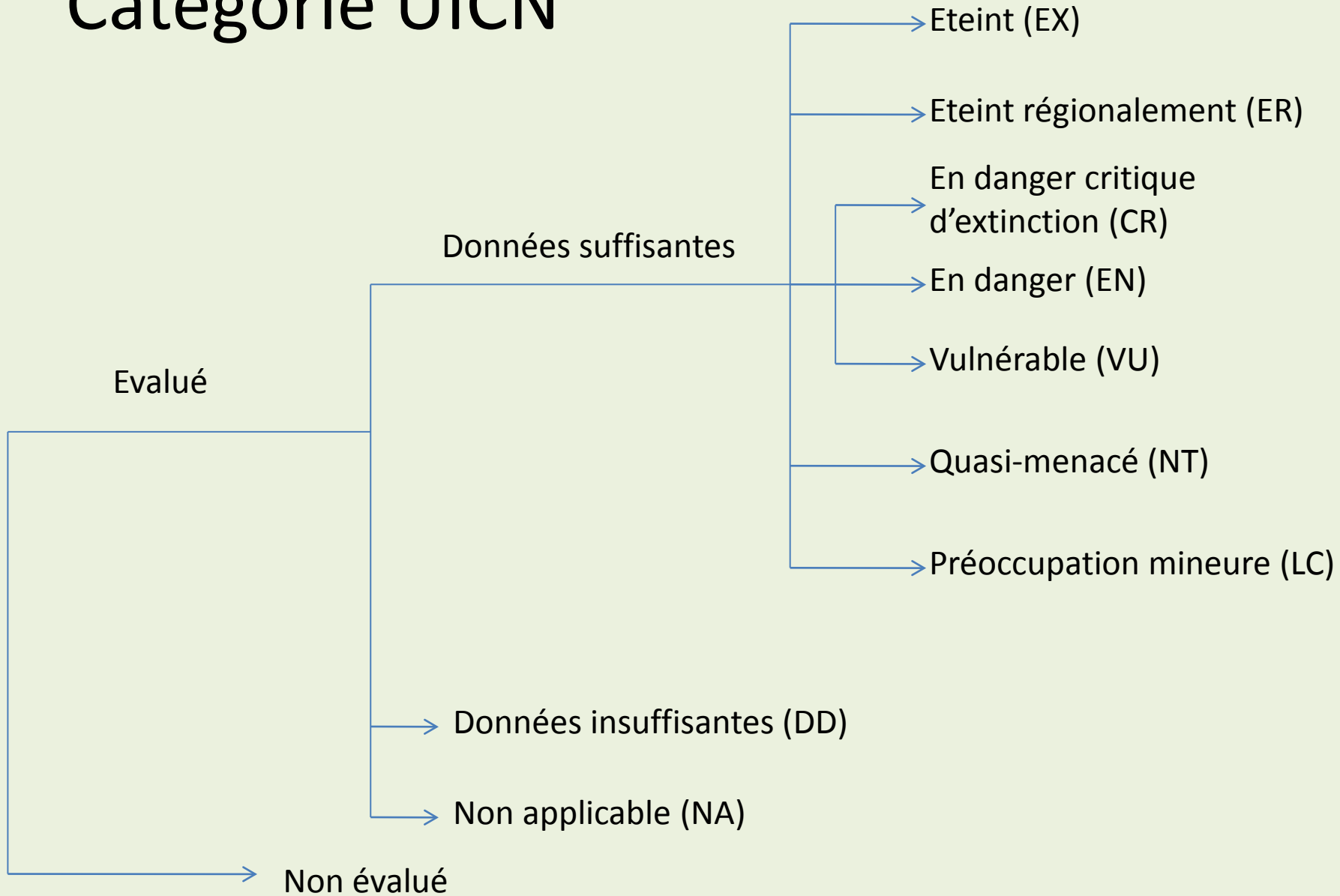
L'atlas de PACA et de RA nous ont permis d'avoir une bonne estimation des aires d'occurrence et d'occupation pour des espèces à aire de distribution restreinte à ces deux régions

# Etat des connaissances nationales

- Les références bibliographiques nationales et européennes qui concernent :
  - des études sur la répartition d'une espèce donnée
  - la problématique de la « qualité de l'habitat » pour les espèces.
  - plus globalement, toutes études relatives à la dynamique des populations et des facteurs influençant les paramètres démographiques.

Informations qui permettent de donner un avis d'expert  
sur des bases solides

# Catégorie UICN



# Critères UICN

- Critère A : réduction de la population mesurée sur 10 ans
  - (a) observation directe (pas de donnée)
  - (b) un indice d'abondance adapté au taxon (1 donnée)
  - (c) la réduction de la zone d'occupation et/ou de la zone d'occurrence (pas de données, pb. de la date charnière) /ou de la qualité de l'habitat (avis d'experts)
  - (d) les niveaux d'exploitation réels ou potentiels
  - (e) les effet des taxons introduit, de l'hybridation ...

14 espèces A2c

# Critères UICN

- Critère B : répartition géographique, zone d'occurrence (AOO) et zone d'occupation (EOO)

	<b>CR</b>	<b>EN</b>	<b>VU</b>
B1 (AOO)	< 100 km <sup>2</sup>	< 5 000 km <sup>2</sup>	< 20 000 km <sup>2</sup>
B2 (EOO)	< 10 km <sup>2</sup>	< 500 km <sup>2</sup>	< 2 000 km <sup>2</sup>

Données des atlas régionaux, de références bibliographiques spécifiques et/ou à dire d'experts

et

- (a) Sévèrement fragmenté (à dire d'experts)
- (b) Déclin continu de l'un des éléments suivant (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation (atlas régionaux et/ou à dire d'experts), (iii) superficie et/ou étendue/qualité de l'habitat (à dire d'experts), (iv) nombre de localités ou de sous-population (à dire d'experts), (v) nombre d'individu mature (pas de donnée).

15 espèces B2a et/ou b



# Critères UICN

- Critère C : petite population et déclin  
Basé sur le nombre d'individus matures (**pas de données**) les seuils sont a priori applicables pour les Rhopalocères (250, 2 500, 10 000)
- Critère D : très petite population  
Basé sur le nombre d'individus matures (**pas de données**).  
Utilisation de D2 (AOO < 20 km<sup>2</sup> ou nombre de localité < 5)  
  
15 espèces D2
- Critère E : analyse quantitative sur la probabilité d'extinction  
(**pas de données**)

# Rédaction d'un document préparatoire

- Réalisé par l'OPIE. Un ETP (spécialiste) sur 2 mois pour 274 taxons (espèces et sous-espèces)
- Un outil fourni par l'UICN facilitant le travail
- Un document « martyr » qui permet d'aller plus vite en atelier

# Un atelier d'experts

- Des experts à l'échelle nationale
- Des experts pour des domaines biogéographiques riches en taxons (domaine alpin et méditerranéen)
- Une journée de travail sur Paris

# Un point de départ pour une dynamique

- Un constat

Le manque de données sur la répartition des espèces ont rendu l'exercice difficile pour de nombreuses espèces

- Une opportunité

Profiter de ce travail collaboratif entre experts sur la liste rouge pour enclencher une dynamique d'inventaires à l'échelle nationale

# Un point de départ pour une dynamique

- L'inventaire national des Lépidoptères diurnes (Rhopalocera et Zygaenidae)
  - Projet en cours d'élaboration par le MNHN-SPN qui aura un rôle de « plateforme »
  - Une architecture s'appuyant sur des têtes de réseaux à l'échelle régionale
  - Un volet « acquisition de donnée » en relation avec des programmes nationaux :
    - L'Atlas de la Biodiversité des Communes
    - La TVB
    - La démarche « Etat de Conservation » notamment pour les espèces des annexes II et IV de la DHFF
    - Les programmes associés au suivi de la biodiversité, notamment de programme STERF.